



LETTRE D'INFORMATIONS

Le mot du Maire

Chères Buhloises, chers Buhlois,

Notre vie à tous a été fortement perturbée et chamboulée par la crise sanitaire sans précédent que nous venons de vivre. Bien loin d'un retour à nos vies « d'avant », la rentrée est cependant plus que jamais synonyme pour beaucoup d'entre nous de la reprise de nos activités professionnelles, personnelles ou associatives. Cette reprise est nécessaire et nous apprenons pour un temps à nous adapter et à vivre dans de nouvelles conditions avec toutes les préconisations sanitaires qui sont exigées.

Depuis son installation, avec le nouveau conseil municipal, nous nous sommes mis au travail et nous avons à cœur de vous rendre régulièrement compte de l'avancée de notre projet et de tout ce qui fait la vie de la municipalité. Avec mes adjoints, nous sommes à votre écoute, disponibles sur rendez-vous en Mairie, n'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes déterminés à préserver le cadre de vie de notre commune, le bien-vivre de ses habitants en renforçant ses services et son attractivité.

Alors, ensemble, créons notre futur et ensemble soyons prudents et respectueux les uns des autres pour que cette période que nous vivons soit le plus rapidement possible derrière nous.

Cordialement,
Votre Maire – Yves Coquelle

Les attributions des adjoints



Maire

Yves Coquelle



3ème Adjointe

Hyacinthe Franck

En charge de la vie associative, de la communication, de l'action citoyenne, du commerce, de l'artisanat et de l'état civil.



1ère Adjointe

Marianne Loewert

En charge de la solidarité et des handicaps, du logement, du tourisme et du fleurissement.



4ème Adjoint

Gérard Gerthoffert

En charge des travaux, des équipements, des aménagements urbains et de la valorisation du patrimoine.



2ème Adjoint

Christian Risser

En charge des finances, de l'urbanisme et des moyens généraux.



5ème Adjointe

Marilène Pizzulo

En charge de l'éducation et de la jeunesse.



Le Développement Durable est traité en transversalité dans la gouvernance municipale, afin d'être un sujet pris en compte dans chaque décision et choix politique engagé.

Vos conseillers municipaux :

Richard SCHIRCK, Jean-Marie MARSEILLE, Jean-Louis CORTI, Lucie ANDOLFATTO, Christian MUNDINGER, Sylvie NUZZO, Régis GOURDON, Sophie ARGER, Dominique MEYER, Graziella LANG, Christel FLORY, Thiébaud AUREZ, Orlande GIEGELMANN, Geneviève ZANDONELLA, Francis KOHLER, Angelo RAUSÉO, Christine FEDRY.



Les travaux



Réfection de la rue St Pirmin

A l'issue du confinement les travaux dans cette rue ont permis de finaliser les différentes tranches d'aménagements du secteur de l'Eglise qui est désormais refait à neuf !

Travaux en régie

Quelques exemples de travaux réalisés par nos services techniques : un mur place de la Mairie, réfection de bordures de trottoirs...



Voirie

Renforcement de la chaussée par bicouche.

Le budget de la Commune

Notre fiscalité est nettement inférieure aux moyennes départementales et régionales. Nous actualisons la taxe foncière sur les propriétés bâties (payée par les propriétaires) de 0,27 point soit une augmentation légèrement inférieure à 2 %, sachant que l'inflation s'est élevée à 1,1 % en 2019. Aucune autre augmentation de taxes n'est envisagée.

Le budget de la commune 2020, voté par le Conseil Municipal, le 3 juillet, est un budget de transition.

En effet, il porte pour l'essentiel sur des opérations et travaux en cours, décidés par la précédente municipalité (rue St Pirmin par exemple).

Il est également impacté par la crise sanitaire de la Covid-19 : tout en continuant de verser les salaires de ses employés sans mesures compensatoires de l'état, la commune a fait face à des pertes nettes (principalement au périscolaire) et à de nouvelles dépenses en matière de mesures de protection (écoles, masques, produits d'entretien...)

Cependant nous avons maintenu les dépenses d'entretien de la voirie, des bâtiments communaux et le soutien aux associations et pour marquer le début de la réalisation de notre programme, des sommes ont été consacrées à la mise en œuvre d'études préalables (pont du Cordonnier, aides aux particuliers en matière d'énergies renouvelables, ...)

C'est un budget équilibré, raisonnable, volontairement sans emprunt qui dégage des pistes pour nous permettre de créer notre futur.

Nouveau à Buhl !



Soyez informé grâce à l'application « Infos Commune »

Avec « Infos Commune » retrouvez toute la vie de votre commune en une seule application ! Téléchargeable gratuitement dans Playstore ou Appstore.

Recevez par notification sur votre téléphone toutes les actualités de la commune, les événements, manifestations, informations et alertes en temps réel. Trouvez également en un clic les infos dont vous avez besoin : horaires de la mairie, n° d'urgence, formulaire de contact ..

Alors n'attendez pas, téléchargez l'application dès maintenant pour ne plus rien manquer de l'actualité buhloise !

